

Par dépôt électronique

Le 20 avril 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Rapport annuel 2019 du Transporteur

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose en version électronique¹, auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), son rapport annuel 2019 en conformité avec l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

En raison de la situation exceptionnelle en lien avec la COVID-19, la pièce HQT-5, Document 1 visant l'application du Code de conduite du Transporteur n'est pas complétée et sera déposée en juin 2020.

Le Transporteur déposera les pièces HQT-6, Documents 1 et 1.1 visant l'état d'avancement de ses projets majeurs au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de mai 2020, soit le ou avant le 29 mai 2020². Cependant, compte tenu de la situation, il ne sera pas en mesure de présenter une prévision contemporaine des coûts et des échéanciers de ces projets.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

p.j.

¹ La version papier du rapport annuel 2019 sera transmise à la Régie dès la reprise des activités normales du Transporteur permettant sa préparation.

² D-2017-021, paragraphe 120, page 36.